

COMMUNE DE TRAMOLE

En exercice : 13
Présents : 09
Pouvoir : 01
Votants : 10

L'an deux dix mil vingt quatre
Le 12 décembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 06 décembre 2024

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Dominique FLACHER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Philippe PELLET, Maurice BONNET-PIRON, Marcel BERTHIER, Annie PIGNEDE
Excusés / Pouvoirs : Pascal CHOTEL a donné pouvoir à Dominique FLACHER ; Laure-Paola GUIVIER ; Jean-Michel PIDOLOT, Albane PINEDE
Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

OBJET : Nouvelle tarification relative à la location de la salle des fêtes à compter du 01/01/2025

Monsieur le Maire explique que les tarifs de la salle des fêtes doivent être déterminés pour l'année 2025.

Cette délibération retire et remplace la délibération n°2022-35 du 01/12/2022.

M. le Maire propose les tarifs suivants :

Grande salle incluant l'espace bar :

Habitants de Tramolé	Extérieurs
1 jour* : 400€	1 jour* : 800€
2 jours* : 700€	2 jours* : 1400€
Réveillon Saint Sylvestre : 1000€	Réveillon Saint Sylvestre : 2000€

Espace bar incluant le bar et les offices :

Habitants de Tramolé	Extérieurs
1 jour* : 250€	1 jour* : 500€
2 jours* : 350€	jours* : 700€
Réveillon Saint Sylvestre : 500€	Réveillon Saint Sylvestre : 1000€

*1 jour si occupation le midi - 24h00

*2 jours si occupation le soir

En période électorale, la petite salle de réunion est mise à disposition gracieusement pour les candidats déclarés pour une soirée, sous réserve de disponibilité.

Les conférences reconnues d'intérêt public pourront bénéficier de la gratuité sous réserve de l'accord du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE, les tarifs proposés et charge Monsieur le Maire d'appliquer ces changements à compter du 01/01/2025

Le Maire, J-M DREVET

Ainsi fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité et affiché -Certifié exécutoire

